

Vos contacts au sein des sections

Spécialiste administrative - Bachelor Informatique

Cecilia Bigler

sin.bachelor@epfl.ch

Tél. 021.693.52.08

Spécialiste administrative - Bachelor Systèmes de communication

Martine Emery

ssc.bachelor@epfl.ch

Tél. 021.693.66.61

Horaire du secrétariat Bachelor, bureau INN 112

- Matin : 10h à 12h (sauf le lundi)
- Après-midi : 14h à 16h

Adjointe des directeurs de section Informatique et Systèmes de communication

Eileen Hazboun

eileen.hazboun@epfl.ch

Directeur de la section Informatique

Prof. Karl Aberer

karl.aberer@epfl.ch

Directeur de la section Systèmes de communication

Prof. Serge Vaudenay

serge.vaudenay@epfl.ch

Contact académique pour :

- Certificats médicaux
- Changements : d'adresse, d'état civil, de section, etc.
- Cours / examens
- Service militaire

Guichet : **Services aux étudiant-e-s**

Ouvert de 9h à 18h

Hall bâtiment BP

services.etudiants@epfl.ch

Tél. 021.693.43.45

https://go.epfl.ch/soutien-sante_guichet

Cursus commun IN-SC

Code	Matières	Type de branches	Enseignants sous réserve de modification	Sections	Semestres						Coeff.	EXAMENS*		
					BA1			BA2				HIVER	ÉTÉ	FORME
					c	e	p	c	e	p				
Bloc 1											38			
CS-101	Advanced information, computation, communication I	Spécifique	Käser	SC	4	2					7	H		écrit
COM-102	Advanced information, computation, communication II	Spécifique	Gastpar	SC				4	2		7		E	écrit
MATH-111e	Algèbre linéaire (en français) ou	Polytechnique	Boumal	MA	4	2					6	H		écrit
MATH-111en	Algèbre linéaire (en anglais) ou		Iseli	MA										
MATH-111pi	Algèbre linéaire (classe inversée)		Testerman	MA										
MATH-101e	Analyse I (en français) ou	Polytechnique	Lachowska	MA	4	2					6	H		écrit
MATH-101de	Analyse I (en allemand) ou		Schmid	MA										
MATH-101en	Analyse I (en anglais) ou		Mountford	MA										
MATH-101pi	Analyse I (classe inversée) ou		Garin	MA										
MATH-101hy	Analyse I (hybride)		Friedli	MA										
MATH-106e	Analyse II (en français) ou	Polytechnique	Lachowska	MA				4	2		6		E	écrit
MATH-106en	Analyse II (en anglais)		Richter	MA										
PHYS-101c	Physique générale : mécanique (IN I en français) ou	Polytechnique	Galland	PH	3	3					6	H		écrit
PHYS-101m	Physique générale : mécanique (IN II en français) ou		Blanc	PH										
PHYS-101en	Physique générale : mécanique (en anglais) ou		Ball	PH										
PHYS-101pi	Physique générale : mécanique (classe inversée)		Hébert	PH										
Bloc 2											23			
CS-173	Fundamentals of digital sytems	Spécifique	Stojilovic	IN				3	4		7		E	écrit
HUM-1nn	Enjeux mondiaux	Polytechnique	Divers enseignants	CDH				2			2		sem P	
CS-107	Introduction à la programmation	Polytechnique	Sam	IN	2	3					5	sem A		
CS-108	Pratique de la programmation orientée-objet	Spécifique	Schinz	IN				2	2	6	9		sem P	
Totaux					17	12	0	16	10	6	61			
Totaux par semaine					29			32						

Remarques :

* Cf. l'art. 3 de l'Ordonnance sur le contrôle des études à l'EPFL

Les cours en allemand et en anglais sont disponibles sous réserve de la compatibilité des horaires des cours

Les descriptifs de ces cours sont disponibles depuis la page éducation de l'école :

[- Cycle Propédeutique - Informatique](#)

RÈGLEMENT D'APPLICATION DU CONTRÔLE DES ÉTUDES DE LA SECTION D'INFORMATIQUE

pour l'année académique 2023-2024

du 15 juin 2023

La Vice-présidence académique,

vu l'ordonnance sur la formation menant au bachelor et au master de l'EPFL du 14 juin 2004,

vu l'ordonnance sur le contrôle des études menant au bachelor et au master à l'EPFL du 30 juin 2015,

vu le plan d'études de la section d'Informatique

arrête:

Article premier - Champ d'application

Le présent règlement fixe les règles d'application du contrôle des études de bachelor et de master de la section d'Informatique pour l'année académique 2023-2024.

Art. 2 – Étapes de formation

1 Le bachelor est composé de deux étapes successives de formation :

- le cycle propédeutique d'une durée d'une année dont la réussite se traduit par 60 crédits ECTS acquis en une fois, condition pour entrer au cycle bachelor. Le cycle propédeutique est commun avec celui de la section de Systèmes de communication.

- le cycle bachelor d'une durée de deux ans, dont la réussite implique l'acquisition de 120 crédits, condition pour entrer au master.

2 Le master effectué à l'EPFL est composé de deux étapes successives de formation :

- le cycle master d'une durée de 3 semestres dont la réussite implique l'acquisition de 90 crédits, condition pour effectuer le projet de master.

- le projet de master, d'une durée de 17 à 25 semaines, dont la réussite se traduit par l'acquisition de 30 crédits..

Art 3 – Sessions d'examen

1 Les branches de session sont examinées pendant les sessions d'hiver ou d'été. (mention H ou E dans le plan d'études).

2 Les branches de semestre sont examinées pendant le semestre d'automne ou de printemps. (mention sem A ou sem P).

3 Pour les branches de session, l'examen indiqué pour la session peut être complété par des contrôles de connaissances durant le semestre, selon les indications du personnel enseignant.

Chapitre 1 : Cycle propédeutique

Art. 4 - Examen propédeutique

1 L'examen propédeutique comprend deux blocs de branches :

- bloc 1 correspondant à 38 coefficients
- bloc 2 correspondant à 23 coefficients

2 L'examen propédeutique est réussi lorsque :

- à l'issue de la session d'hiver, une moyenne égale ou supérieure à 3.50 est atteinte dans le premier bloc, condition pour l'admission au semestre de printemps, et

- à l'issue de la session d'été, une moyenne égale ou supérieure à 4.00 est atteinte dans chacun des deux blocs, condition pour entrer au cycle bachelor.

3 En cas d'échec et répétition de l'examen propédeutique, les branches de semestre dont la note est égale ou supérieure à 4.00, ne peuvent pas être présentées une nouvelle fois.

Chapitre 2 : Cycle bachelor

Art. 5 - Régime transitoire

1 Les étudiantes et les étudiants qui ont débuté leur cycle Bachelor avant le printemps 2023 restent soumis au plan et règlement d'études initiaux et suivent les instructions reçues de leur section concernant la répétition des branches échouées.

2 Les étudiantes et les étudiants qui ont débuté leur cycle Bachelor au printemps 2023 sont soumis à l'ensemble du nouveau cycle bachelor (nouvelle 2e année 2023-2024 et nouvelle 3e année 2024-2025).

Art. 6 - Organisation

1 Les enseignements du bachelor sont répartis en quatre blocs et un groupe.

2. Le groupe « projets, Physique/Bio et options » est composé

- des cours de la liste du groupe "projets"
- des cours de la liste du groupe « Physique/Bio »
- des cours de 2e et 3e année de la liste du groupe "options"
- des cours hors plan d'études suivant l'alinéa 3

3 En 3e année, des cours comptant pour un maximum de 10 crédits au total peuvent être choisis en dehors de la liste du plan d'études sur approbation préalable de la direction de la section.

Art. 7 - Examen de 2^{ème} année

1 Le bloc A est réussi lorsque les **20 crédits** du plan d'études sont acquis.

2 Le bloc B est réussi lorsque les **18 crédits** du plan d'études sont acquis.

3 Le groupe « options » est réussi lorsque les **12 crédits de 2e année** sont acquis de façon indépendante, par réussite individuelle de chaque branche.

Art. 8 - Examen de 3^{ème} année (2023-2024)

1 Les **17 crédits** du plan d'études sont acquis lorsque le bloc D est réussi.

2 Les **8 crédits** du plan d'études sont acquis lorsque le bloc E est réussi.

3 Les **31 crédits** de 3e année du groupe « options » s'acquièrent de façon indépendante, par réussite individuelle de chaque branche.

Art. 9 - Examen de 3e année (2024-2025)

1 Le bloc C est réussi lorsque les **18 crédits** du plan d'études sont acquis.

2 Le groupe "projets, Physique/Bio et options" est réussi lorsque **52 crédits** sont acquis de façon indépendante, par réussite individuelle.

3 Les **8 crédits** du groupe « projets » s'acquièrent de façon indépendante, par réussite individuelle.

4 Les **28 crédits de 3e année** du groupe « options » s'acquièrent de façon indépendante, par réussite individuelle de chaque branche.

Art. 10 – Examen sur les 2e et 3e années

1 Le bloc « SHS et MGT transversal » est réussi lorsque les **8 crédits** du plan d'études sont acquis.

2 Les **4 crédits** du groupe « Physique/Bio » s'acquièrent de façon indépendante, par réussite individuelle.

Chapitre 3 : Cycle master

Art. 11 - Organisation

1. Les étudiantes et les étudiants ayant débuté leur cycle Master avant le semestre d'automne 2023 restent soumis au plan et règlement d'études initiaux.

2 Les enseignements du cycle master sont répartis en un bloc et deux groupes. Ils peuvent donner lieu à l'acquisition d'une spécialisation ou d'un mineur.

3 Le Bloc " Projets et SHS" est composé d'un projet de recherche et de l'enseignement SHS.

4 Le groupe 1 « Core courses » est composé des cours de la liste du plan d'études dans la rubrique « Master ».

5 Le groupe 2 « Options » est composé

- des cours de la liste du groupe 2 « options » du plan d'études dans la rubrique « Master » ;
- des crédits surnuméraires acquis dans le groupe 1 « Core courses » ;
- d'un projet de recherche optionnel de 8 crédits suivant l'alinéa 6 ;
- de cours hors plan d'études suivant l'alinéa 7 ;
- de cours liés à une spécialisation ou un mineur suivant l'art. 15.

6 Le projet de recherche du bloc " Projets et SHS" et le projet de recherche optionnel du groupe 2 « Options » ne peuvent pas être effectués durant le même semestre.

7 Des cours, comptant pour un maximum de 15 crédits au total, peuvent être choisis en dehors de la liste des cours sur le plan d'études dans la rubrique « Master ». Le choix de ces cours doit être approuvé préalablement par la direction de la section qui peut augmenter le maximum de 15 crédits si la demande est justifiée.

Art. 12 - Examen du cycle master

1 Le bloc « Projets et SHS » est réussi lorsque **18 crédits** sont acquis.

2 Le groupe « Core courses et Options », composé du groupe 1 « Core courses » et du groupe 2 « Options » est réussi lorsque **72 crédits** sont acquis.

3 Le groupe 1 « Core courses » est réussi lorsqu'**au moins 32 crédits** sont acquis.

Art. 13 - Enseignement SHS

1 L'enseignement SHS du semestre d'automne constitue l'introduction à la réalisation du projet SHS du semestre de printemps

2 Pour autant qu'il considère que le cursus d'un cas individuel le justifie, le Collège des Humanités peut, d'entente avec l'équipe enseignante, déroger à cette organisation en autorisant que le projet soit réalisé au même semestre que le cours d'introduction ou soit réalisé à un semestre ultérieur.

Art. 14 - Mineurs et spécialisations

1 Afin d'approfondir un aspect particulier de sa formation ou de développer des interfaces avec d'autres sections, l'étudiante ou l'étudiant peut choisir la formation offerte dans le cadre d'un mineur figurant dans l'offre de l'EPFL ou d'une spécialisation de la section d'Informatique.

2 Les mineurs « Data Science », « Cyber security », « Informatique » et « Systèmes de communication » ne peuvent pas être choisis.

3 L'étudiante ou l'étudiant annonce le choix d'un mineur à sa section au plus tard à la fin du premier semestre des études de master.

4 Le choix des cours qui composent un mineur se fait d'entente avec la section d'Informatique et la personne responsable du mineur.

5 Le choix des cours qui composent une spécialisation est soumis à approbation de la section d'informatique.

6 L'étudiante ou l'étudiant qui choisit une spécialisation dans la liste figurant dans le plan d'études s'inscrit au plus tard à la fin du premier semestre des études de master.

6 Un mineur ou une spécialisation est réussi quand 30 crédits au minimum sont acquis parmi les branches avalisées.

Chapitre 4 : Stage d'ingénierie

Art. 15 – Stage d'ingénierie

1 Un stage d'ingénierie doit être effectué dès la fin du 2e semestre et avant le projet de master. Sur demande, la section peut autoriser les titulaires d'un bachelor EPFL en Informatique ou Systèmes de communication à réaliser le stage plus tôt.

2 Le stage prend l'une des formes suivantes :

- soit un stage d'été de minimum 8 semaines

- soit un stage de 6 mois en entreprise (en statut stage durant un semestre).

- soit un projet de master de 25 semaines en entreprise (art. 18).

3 Effectuer des cours/projet en parallèle au stage n'est pas autorisé.

4 La personne responsable des stage de la section évalue le stage, par l'appréciation « réussi » ou « échoué ». Sa réussite est une condition pour l'admission au projet de master. En cas d'échec, il peut être répété une fois, en règle générale dans une autre entreprise.

5 Il est validé avec les 30 crédits du projet de master.

6 Les modalités d'organisation et les critères de validation du stage font l'objet d'instructions internes à la section.

Chapitre 5 : Spécialisation en Informatique pour l'enseignement

Art. 16 – Procédure d'admission

1. Pour être admis à la spécialisation, la candidate ou le candidat doit être inscrit au master en Informatique de l'EPFL et répondre aux

conditions pour l'admission au Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire II fixées par le Règlement d'application de la loi sur la HEP du 3 juin 2009 (RLHEP).

2. L'étudiante ou l'étudiant s'inscrit auprès de la HEP Vaud selon les conditions et délais de la candidature en ligne et transmet les pièces requises par le RLHEP ainsi qu'une attestation d'immatriculation à l'EPFL.

Art. 17 – Organisation de la spécialisation

1 L'étudiante ou l'étudiant admis à cette spécialisation ne peut pas suivre d'autre spécialisation ou un mineur. Le plan d'études est modifié comme suit :

(i) Un nouveau groupe de 30 crédits de cours à la HEP Vaud est ajouté et le nombre de crédits du Cycle Master passe de 60 à 30 crédits ;

(ii) les cours SHS sont remplacés par un cours à la HEP Vaud ;

(iii) le Projet de Master peut s'étendre sur deux semestres et commencer après que le bloc « Projets et SHS » et le groupe « Core courses » aient été complétés ;

(iv) la durée maximale des études complètes ne peut pas dépasser 8 semestres.

3. Au moins 50 ECTS doivent avoir été acquis pour débiter la spécialisation.

Chapitre 6 : Projet de Master

Art. 18 – Projet de master

1 Le projet de master s'étend sur une durée de 17 semaines s'il est effectué à l'EPFL ou de 25 semaines s'il est effectué hors EPFL.

2 Il est placé sous la responsabilité d'une professeure, ou d'un professeur ou MER affilié à la section d'Informatique ou de Systèmes de communication.

3 Sa réussite se traduit par l'acquisition de 30 crédits.

Chapitre 7 : Mobilité

Art. 19 – Périodes de mobilité autorisées

1 La section d'Informatique offre la possibilité d'effectuer un séjour de mobilité en 3e année de bachelor et/ou dans le cadre du projet de master, aux conditions fixées ci-après.

2 Pour une mobilité en 3e année de bachelor,

- la moyenne atteinte à l'examen propédeutique doit s'élever au minimum à 4.50 (5.00 pour les échanges hors Europe) ;

- les 60 crédits de la 2e année doivent avoir été acquis

En outre, des conditions spécifiques existant en fonction des destinations, l'accord de la personne déléguée à la mobilité est nécessaire.

3 L'admission conditionnelle au projet de master ne s'oppose en principe pas à une mobilité.

Au nom de l'EPFL

Le vice-président académique, J. S. Hesthaven

Lausanne, le 15 juin 2023

Horaire	Salles	Nb Places		Matières	Engagements
MARDI					
08:15-10:00	RLC E1 240	599	C	OBL Advanced information, computation, communication I	Enseignant-e(s): Käser Jacober Tanja Christina
10:15-11:00	SG1	348	E	OBL Physique générale : mécanique (anglais)	Enseignant-e(s): Ball Justin Richard
10:15-11:00	CE13	214	E	OBL Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
10:15-12:00	CO010	40	E	OBL Physique générale : mécanique (IN I)	Enseignant-e(s): Galland Christophe
	CO011	40			Enseignant-e(s): Marcel Georges
	CO015	40			
	CO016	40			
	CO017	40			
	CO122	40			
	CO123	40			
10:15-12:00	CM1104	49	E	OBL Physique générale : mécanique (IN II)	Enseignant-e(s): Blanc Frédéric
	CM1106	64			
	CM1121	100			
	CO124	40			
13:15-15:00	CO2	218	C	OBL Algèbre linéaire (anglais)	Enseignant-e(s): Iseli Annina
13:15-15:00	CE1515	162	C	OBL Algèbre linéaire (classe inversée)	Enseignant-e(s): Testerman Donna
17:15-18:00			E	OPT Analyse I (online) donné online	Enseignant-e(s): Friedli Sacha
MERCREDI					
08:15-10:00	CO2	218	C	OBL Analyse I (anglais)	Enseignant-e(s): Mountford Thomas
08:15-10:00	CE1100	64	C	OBL Analyse I (allemand)	Enseignant-e(s): Schmid Tobias Johannes
08:15-10:00	CE1515	162	C	OPT Analyse I (classe inversée)	Enseignant-e(s): Garin Adélie Eliane
10:15-12:00	CM010	48	E	OBL Analyse I (anglais)	Enseignant-e(s): Mountford Thomas
	CO121	31			
	CO122	40			
	CO123	40			
	CO124	40			
10:15-12:00	CO1	342	C	OBL Analyse I	Enseignant-e(s): Lachowska Anna
10:15-12:00	CE1515	162	E	OPT Analyse I (classe inversée)	Enseignant-e(s): Garin Adélie Eliane
	CM1106	64			
	CM1221	64			
13:15-15:00	STCC - Cloud C	450	C	OBL Introduction à la programmation	Enseignant-e(s): Sam Jamila
15:15-17:00	RLC E1 240	599	C	OBL Advanced information, computation, communication I	Enseignant-e(s): Käser Jacober Tanja Christina
				cours donné dans l'auditoire C du STCC le 23.11.2022	
17:15-18:00			E	OPT Analyse I (online) donné online	Enseignant-e(s): Friedli Sacha
17:15-19:00	CM1120	100	E	OBL Physique générale : mécanique (anglais)	Enseignant-e(s): Ball Justin Richard
	CM1121	100			
	CO010	40			
	CO011	40			
	CO015	40			
	CO016	40			
	GCA330	71			
	GCA331	60			
17:15-19:00	CE13	214	C	OBL Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
17:15-19:00	CE16	308	C	OBL Physique générale : mécanique (IN I)	Enseignant-e(s): Galland Christophe
					Enseignant-e(s): Marcel Georges
17:15-19:00	CE11	214	C	OBL Physique générale : mécanique (IN II)	Enseignant-e(s): Blanc Frédéric
JEUDI					
08:15-10:00	CO1	342	C	OBL Algèbre linéaire	Enseignant-e(s): Boumal Nicolas
10:15-12:00	CM09	40	E	OBL Analyse I	Enseignant-e(s): Lachowska Anna
	CO010	40			
	CO011	40			
	CO015	40			
	CO016	40			
	CO017	40			
	CO121	31			
	MAA110	48			
	MAA331	59			
	MAB111	84			
12:15-13:00	CE16	308	C	OBL Physique générale : mécanique (IN I)	Enseignant-e(s): Galland Christophe
					Enseignant-e(s): Marcel Georges
12:15-13:00	CE11	214	C	OBL Physique générale : mécanique (IN II)	Enseignant-e(s): Blanc Frédéric
13:15-14:00	CE16	308	E	OBL Physique générale : mécanique (IN I)	Enseignant-e(s): Galland Christophe

Horaire	Salles	Nb Places		Matières	Engagements
13:15-14:00	CE11	214	E	OBL Physique générale : mécanique (IN II)	Marcel Georges
14:15-16:00	CE13	214	C	OBL Algèbre linéaire (anglais)	Enseignant-e(s): Blanc Frédéric
14:15-16:00	AAC008	60	C	OBL Algèbre linéaire (classe inversée)	Enseignant-e(s): Iseli Annina
	AAC108	60			Enseignant-e(s): Testerman Donna
	AAC137	82			
	INM10	62			
16:15-18:00	CM013	60	E	OBL Algèbre linéaire (anglais)	Enseignant-e(s): Iseli Annina
	CM1120	100			
	CM1121	100			
	MAA110	48			
16:15-18:00	BS270	72	E	OBL Algèbre linéaire (classe inversée)	Enseignant-e(s): Testerman Donna
	CM1221	64			
	CO3	218			
	GCC330	90			
VENDREDI					
08:15-10:00	CE1104	70	E	OBL Algèbre linéaire	Enseignant-e(s): Boumal Nicolas
	CM011	56			
	CM012	49			
	CM1121	100			
	GCA330	71			
	GCA331	60			
10:15-12:00	CM011	56	E	OBL Advanced information, computation, communication I	Enseignant-e(s): Käser Jacober Tanja
	CM1100	49			Christina
	INF119	54			
	INJ218	96			
	INM10	62			
	INM11	42			
	INM201	36			
	INM202	86			
	INM203	38			
	INR219	79			
13:15-16:00	INF1	128	E	OBL Introduction à la programmation	Enseignant-e(s): Sam Jamila
	INF2	128			
	INF3	128			
16:15-17:00	CE13	214	C	OBL Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
17:15-19:00	CE1101	64	E	OBL Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
	CE1105	72			
	CM1100	49			
	CM1104	49			

Horaire	Salles	Nb Places		Matières	Engagements
LUNDI					
08:15-10:00	PO01	180	C	OBL Analyse I (anglais)	Enseignant-e(s): Mountford Thomas
08:15-10:00	CM011	56	C	OBL Analyse I (allemand)	Enseignant-e(s): Schmid Tobias Johannes
10:15-12:00	CO1	342	C	OBL Analyse I	Enseignant-e(s): Lachowska Anna
10:15-12:00	CE122	40	E	OBL Analyse I (allemand)	Enseignant-e(s): Schmid Tobias Johannes
10:15-12:00	CE1515	162	C	OPT Analyse I (classe inversée)	Enseignant-e(s): Garin Adélie Eliane
10:15-12:00	PO01	180	C	OPT Analyse I (online)	Enseignant-e(s): Friedli Sacha
13:15-15:00	CO1	342	C	OBL Algèbre linéaire	Enseignant-e(s): Boumal Nicolas
16:15-19:00	CE16	308	C	OBL Physique générale : mécanique (anglais)	Enseignant-e(s): Ball Justin Richard
MARDI					
08:15-10:00	RLC E1 240	599	C	OBL Advanced information, computation, communication I	Enseignant-e(s): Käser Jacober Tanja Christina
10:15-11:00	SG1	348	E	OBL Physique générale : mécanique (anglais)	Enseignant-e(s): Ball Justin Richard
10:15-11:00	CE13	214	E	OBL Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
10:15-12:00	CO010	40	E	OBL Physique générale : mécanique (IN I)	Enseignant-e(s): Galland Christophe
	CO011	40			Marcel Georges
	CO015	40			
	CO016	40			
	CO017	40			
	CO122	40			
	CO123	40			
10:15-12:00	CM1104	49	E	OBL Physique générale : mécanique (IN II)	Enseignant-e(s): Blanc Frédéric
	CM1106	64			
	CM1121	100			
	CO124	40			
13:15-15:00	CO2	218	C	OBL Algèbre linéaire (anglais)	Enseignant-e(s): Iseli Annina
13:15-15:00	CE1515	162	C	OBL Algèbre linéaire (classe inversée)	Enseignant-e(s): Testerman Donna
17:15-18:00			E	OPT Analyse I (online) donné online	Enseignant-e(s): Friedli Sacha
MERCREDI					
08:15-10:00	CO2	218	C	OBL Analyse I (anglais)	Enseignant-e(s): Mountford Thomas
08:15-10:00	CE1100	64	C	OBL Analyse I (allemand)	Enseignant-e(s): Schmid Tobias Johannes
08:15-10:00	CE1515	162	C	OPT Analyse I (classe inversée)	Enseignant-e(s): Garin Adélie Eliane
10:15-12:00	CM010	48	E	OBL Analyse I (anglais)	Enseignant-e(s): Mountford Thomas
	CO121	31			
	CO122	40			
	CO123	40			
	CO124	40			
10:15-12:00	CO1	342	C	OBL Analyse I	Enseignant-e(s): Lachowska Anna
10:15-12:00	CE1515	162	E	OPT Analyse I (classe inversée)	Enseignant-e(s): Garin Adélie Eliane
	CM1106	64			
	CM1221	64			
13:15-15:00	STCC - Cloud C	450	C	OBL Introduction à la programmation	Enseignant-e(s): Sam Jamila
15:15-17:00	RLC E1 240	599	C	OBL Advanced information, computation, communication I	Enseignant-e(s): Käser Jacober Tanja Christina
				cours donné dans l'auditoire C du STCC le 23.11.2022	
17:15-18:00			E	OPT Analyse I (online) donné online	Enseignant-e(s): Friedli Sacha
17:15-19:00	CM1120	100	E	OBL Physique générale : mécanique (anglais)	Enseignant-e(s): Ball Justin Richard
	CM1121	100			
	CO010	40			
	CO011	40			
	CO015	40			
	CO016	40			
	GCA330	71			
	GCA331	60			
17:15-19:00	CE13	214	C	OBL Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
17:15-19:00	CE16	308	C	OBL Physique générale : mécanique (IN I)	Enseignant-e(s): Galland Christophe
					Marcel Georges
17:15-19:00	CE11	214	C	OBL Physique générale : mécanique (IN II)	Enseignant-e(s): Blanc Frédéric
JEUDI					
08:15-10:00	CO1	342	C	OBL Algèbre linéaire	Enseignant-e(s): Boumal Nicolas
10:15-12:00	CM09	40	E	OBL Analyse I	Enseignant-e(s): Lachowska Anna
	CO010	40			
	CO011	40			
	CO015	40			
	CO016	40			

Horaire	Salles	Nb Places			Matières	Engagements
	CO017	40				
	CO121	31				
	MAA110	48				
	MAA331	59				
	MAB111	84				
12:15-13:00	CE16	308	C	OBL	Physique générale : mécanique (IN I)	Enseignant-e(s): Galland Christophe Marcel Georges
12:15-13:00	CE11	214	C	OBL	Physique générale : mécanique (IN II)	Enseignant-e(s): Blanc Frédéric
13:15-14:00	CE16	308	E	OBL	Physique générale : mécanique (IN I)	Enseignant-e(s): Galland Christophe Marcel Georges
13:15-14:00	CE11	214	E	OBL	Physique générale : mécanique (IN II)	Enseignant-e(s): Blanc Frédéric
14:15-16:00	CE13	214	C	OBL	Algèbre linéaire (anglais)	Enseignant-e(s): Iseli Annina
14:15-16:00	CE1515	162	C	OBL	Algèbre linéaire (classe inversée)	Enseignant-e(s): Testerman Donna
16:15-18:00	CM013	60	E	OBL	Algèbre linéaire (anglais)	Enseignant-e(s): Iseli Annina
	CM1120	100				
	CM1121	100				
	MAA110	48				
16:15-18:00	BS270	72	E	OBL	Algèbre linéaire (classe inversée)	Enseignant-e(s): Testerman Donna
	CM1221	64				
	GCC330	90				
VENDREDI						
08:15-10:00	CE1104	70	E	OBL	Algèbre linéaire	Enseignant-e(s): Boumal Nicolas
	CM011	56				
	CM012	49				
	CM1121	100				
	GCA330	71				
	GCA331	60				
10:15-12:00	CM011	56	E	OBL	Advanced information, computation, communication I	Enseignant-e(s): Käser Jacober Tanja Christina
	CM1100	49				
	INF119	54				
	INJ218	96				
	INM10	62				
	INM11	42				
	INM201	36				
	INM202	86				
	INM203	38				
	INR219	79				
13:15-16:00	INF1	128	E	OBL	Introduction à la programmation	Enseignant-e(s): Sam Jamila
	INF2	128				
	INF3	128				
16:15-17:00	CE13	214	C	OBL	Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
17:15-19:00	CE1101	64	E	OBL	Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
	CE1103	65				
	CE1104	70				
	CE1105	72				

Cursus commun IN-SC

Code	Matières	Type de branches	Enseignants sous réserve de modification	Sections	Semestres						Coeff.	EXAMENS*		
					BA1			BA2				HIVER	ÉTÉ	FORME
					c	e	p	c	e	p				
Bloc 1											38			
CS-101	Advanced information, computation, communication I	Spécifique	Käser	SC	4	2					7	H		écrit
COM-102	Advanced information, computation, communication II	Spécifique	Gastpar	SC				4	2		7		E	écrit
MATH-111e	Algèbre linéaire (en français) ou	Polytechnique	Deparis	MA	4	2					6	H		écrit
MATH-111en	Algèbre linéaire (en anglais) ou		Iseli	MA										
MATH-111pi	Algèbre linéaire (classe inversée)		Testerman	MA										
MATH-101e	Analyse I (en français) ou	Polytechnique	Mila	MA	4	2					6	H		écrit
MATH-101de	Analyse I (en allemand) ou		Schmid	MA										
MATH-101en	Analyse I (en anglais) ou		Mountford	MA										
MATH-101pi	Analyse I (classe inversée) ou		Garin	MA										
MATH-101hy	Analyse I (hybride)		Friedli	MA										
MATH-106e	Analyse II (en français) ou	Polytechnique	Lachowska	MA				4	2		6	E	écrit	
MATH-106en	Analyse II (en anglais)		Richter	MA										
PHYS-101c	Physique générale : mécanique (en français) ou	Polytechnique	Hogge	PH	3	3					6	H		écrit
PHYS-101en	Physique générale : mécanique (en anglais) ou		Ball	PH										
PHYS-101pi	Physique générale : mécanique (classe inversée)		Hébert	PH										
Bloc 2											23			
CS-173	Fundamentals of digital sytems	Spécifique	Stojilovic	IN				3	4		7		E	écrit
HUM-1nn	Enjeux mondiaux	Polytechnique	Divers enseignants	CDH				2			2		sem P	
CS-107	Introduction à la programmation	Polytechnique	Sam	IN	2	3					5	sem A		
CS-108	Pratique de la programmation orientée-objet	Spécifique	Schinz	IN				2	2	6	9		sem P	
Totaux					17	12	0	16	10	6	61			
Totaux par semaine					29			32						

Remarques :

* Cf. l'art. 3 de l'Ordonnance sur le contrôle des études à l'EPFL

Les cours en allemand et en anglais sont disponibles sous réserve de la compatibilité des horaires des cours

Les descriptifs de ces cours sont disponibles depuis la page éducation de l'école :
[- Cycle Propédeutique - Systèmes de communication](#)

RÈGLEMENT D'APPLICATION DU CONTRÔLE DES ÉTUDES DE LA SECTION DE SYSTÈMES DE COMMUNICATION

Année académique 2023-2024

du 15 juin 2023

La Vice-présidence académique

vu l'ordonnance sur la formation menant au bachelor et au master de l'EPFL du 14 juin 2004,

vu l'ordonnance sur le contrôle des études menant au bachelor et au master à l'EPFL du 30 juin 2015,

vu le plan d'études de la section de systèmes de communication

arrête:

Article premier - Champ d'application

Le présent règlement fixe les règles d'application du contrôle des études de bachelor et de master en Systèmes de communication pour l'année académique 2023-2024.

Art. 2 – Étapes de formation

1 Le bachelor est composé de deux étapes successives de formation :

- le cycle propédeutique d'une durée d'une année, dont la réussite se traduit par 60 crédits ECTS acquis en une fois, condition pour entrer au cycle bachelor. Le cycle propédeutique est commun avec celui de la section d'Informatique.
- le cycle bachelor d'une durée de deux ans, dont la réussite implique l'acquisition de 120 crédits, condition pour entrer au master.

2 Le master effectué à l'EPFL est composé de deux étapes successives de formation :

- le cycle master d'une durée de 3 semestres dont la réussite implique l'acquisition de 90 crédits, condition pour effectuer le projet de master.
- le projet de master, d'une durée de 17 ou 25 semaines, dont la réussite se traduit par l'acquisition de 30 crédits.

Art 3 – Sessions d'examen

1 Les branches d'examen sont examinées pendant les sessions d'hiver ou d'été (mention H ou E dans le plan d'études).

2. Les branches de semestre sont examinées pendant le semestre d'automne ou le semestre de printemps (mention sem A ou sem P).

3 Pour les branches de session, l'examen indiqué pour la session peut être complété par des contrôles de connaissances durant le semestre, selon les indications du personnel enseignant.

Chapitre 1 : Cycle propédeutique

Art. 4 - Examen propédeutique

1 L'examen propédeutique comprend deux blocs de branches :

- bloc 1 correspondant à 38 coefficients
- bloc 2 correspondant à 23 coefficients

2 L'examen propédeutique est réussi lorsque :

- à l'issue de la session d'hiver, une moyenne égale ou supérieure à 3.50 est atteinte dans le premier bloc, condition pour l'admission au semestre de printemps, et
- à l'issue de la session d'été, une moyenne égale ou supérieure à 4.00 est atteinte dans chacun des deux blocs, condition pour entrer au cycle bachelor.

3 En cas d'échec et répétition de l'examen propédeutique, les branches de semestre dont la note est égale ou supérieure à 4.00 ne peuvent pas être présentées une nouvelle fois.

Chapitre 2 : Cycle bachelor

Art. 5 – Régime transitoire

1 Les étudiantes et les étudiants qui ont débuté leur cycle bachelor avant le printemps 2023 restent soumis aux plan et règlement d'études initiaux et suivent les instructions reçues de leur section concernant la répétition des branches échouées.

2 Les étudiantes et les étudiants qui ont débuté leur cycle bachelor au printemps 2023 sont soumis à l'ensemble du nouveau cycle bachelor (nouvelle 2e année 2023-2024 et nouvelle 3e année 2024-2025).

Art. 6 - Organisation

1 Les enseignements du bachelor sont répartis en quatre blocs et un groupe.

2 Le groupe « projets et options » est composé

- des cours de la liste du groupe « projets »
- des cours de la liste du groupe « options » de 2e et 3e année
- des cours hors plan d'études suivant l'alinéa 3.

3 En 3^{ème} année, des cours comptant pour un maximum de 10 crédits au total peuvent être choisis en dehors

de la liste du plan d'études sur approbation préalable de la direction de la section.

Art. 7 - Examen de 2^{ème} année

- 1 Le bloc A est réussi lorsque les **24 crédits** du plan d'études sont acquis.
- 2 Le bloc B est réussi lorsque les **24 crédits** du plan d'études sont acquis.
- 3 Le groupe « options » est réussi lorsque les **8 crédits de 2e année** sont acquis de façon indépendante, par réussite individuelle de chaque branche.

Art. 8 - Examen de 3e année (2023-2024)

- 1 Les **18 crédits** du plan d'études sont acquis lorsque le bloc D est réussi.
- 2 Les **7 crédits** du plan d'études sont acquis lorsque le bloc E est réussi.
- 3 Les **8 crédits** du groupe « projet » s'acquièrent de façon indépendante, par réussite individuelle du projet.
- 4 Les **23 crédits** de 3e année du groupe « options » s'acquièrent de façon indépendante, par réussite individuelle de chaque branche.

Art. 9 - Examen de 3e année (2024-2025)

- 1 Le bloc C est réussi lorsque les **22 crédits** du plan d'études sont acquis.
- 2 Les **8 crédits** du groupe « projets » s'acquièrent de façon indépendante, par réussite individuelle.
- 3 Les **26 crédits de 3^{ème} année** du groupe « options » s'acquièrent de façon indépendante, par réussite individuelle de chaque branche.

Art. 10 - Examen sur les 2e et 3e années

Le bloc « SHS et MGT transversal » est réussi lorsque les **8 crédits** du plan d'études sont acquis.

Chapitre 3 : Cycle master

Art. 11 - Organisation

- 1 Les étudiantes et les étudiants ayant débuté leur cycle Master avant le semestre d'automne 2023 restent soumis à leur plan d'études initial.

- 2 Les enseignements du cycle master sont répartis en un bloc « Projet et SHS » et deux groupes. Ils peuvent donner lieu à l'acquisition d'une spécialisation ou d'un mineur.

- 3 Le bloc « Projets et SHS » est composé d'un projet de recherche de 12 crédits et de l'enseignement SHS.

- 4 Le groupe 1 « Core courses » est composé des cours de la liste du plan d'études dans la rubrique « Master ».

- 5 Le groupe 2 « Options » est composé
 - des cours de la liste du groupe 2 « options » du plan d'études dans la rubrique « Master » ;
 - des crédits surnuméraires acquis dans le groupe 1 « Core courses » ;
 - d'un projet de recherche optionnel de 8 crédits suivants l'alinéa 6 ;
 - de cours hors plan d'études suivant l'alinéa 7 ;
 - de cours liés à une spécialisation ou un mineur suivant l'art. 15.

- 6 Le projet de recherche du bloc « Projets et SHS » et le projet de recherche optionnel du groupe 2 « Options » ne peuvent pas être effectués durant le même semestre.

- 7 Des cours, comptant pour un maximum de 15 crédits au total, peuvent être choisis en dehors de la liste des cours sur le plan d'études dans la rubrique « Master ». Le choix de ces cours doit être approuvé préalablement par la direction de la section qui peut augmenter le maximum de 15 crédits si la demande est justifiée.

Art. 12 - Examen du cycle master

- 1 Le bloc « Projets et SHS » est réussi lorsque **18 crédits** sont acquis.
- 2 Le groupe « Core courses et Options », composé du groupe 1 « Core courses » et du groupe 2 « Options » est réussi lorsque **72 crédits** sont acquis.

- 3 Le groupe 1 « Core courses » est réussi lorsqu'**au moins 32 crédits** sont acquis.

Art. 13 - Enseignement SHS

- 1 L'enseignement SHS du semestre d'automne constitue l'introduction à la réalisation du projet SHS du semestre de printemps.

- 2 Pour autant qu'il considère que le cursus d'un cas individuel le justifie, le Collège des Humanités peut, d'entente avec l'équipe enseignante, déroger à cette organisation en autorisant que le projet soit réalisé au même semestre que le cours d'introduction ou soit réalisé à un semestre ultérieur.

Art. 14 – Mineurs et spécialisations

1 Afin d’approfondir un aspect particulier de sa formation ou de développer des interfaces avec d’autres sections, l’étudiante ou l’étudiant peut choisir la formation offerte dans le cadre d’un mineur figurant dans l’offre de l’EPFL ou d’une spécialisation de la section de Systèmes de communication.

2 Les mineurs « Data Science », « Informatique », « Cyber Security » et « Systèmes de Communication » ne peuvent pas être choisis.

3 L’étudiante ou l’étudiant annonce le choix d’un mineur à sa section au plus tard à la fin du premier semestre des études de master.

4 Le choix des cours qui composent un mineur se fait d’entente avec la section de Systèmes de communication et la personne responsable du mineur.

5 Le choix des cours qui composent une spécialisation est soumis, pour concertation à la section de Systèmes de communication.

6 L’étudiante ou l’étudiant qui choisit une spécialisation dans la liste figurant dans le plan d’études s’inscrit au plus tard à la fin du premier semestre des études de master.

7 Un mineur ou une spécialisation est réussi quand 30 crédits au minimum sont acquis parmi les branches avalisées.

Chapitre 4 : Stage d’ingénierie

Art. 15 – Stage d’ingénierie

1 Un stage d’ingénierie doit être effectué dès la fin du 2e semestre et avant le projet de master. Sur demande, la section peut autoriser les titulaires d’un bachelor EPFL en Informatique ou Systèmes de communication, à réaliser le stage plus tôt.

2 Le stage prend l’une des formes suivantes :

- soit un stage d’été de minimum 8 semaines
- soit un stage de minimum 6 mois en entreprise (en statut stage durant un semestre).
- soit un projet de master de 25 semaines en entreprise (art. 18)

3 Effectuer des cours/projets en parallèle au stage n’est pas autorisé.

4 La personne responsable des stages de la section évalue le stage, par l’appréciation « réussi » ou « échoué ». Sa réussite est une condition pour l’admission au projet de master. En cas d’échec, il peut être répété une fois, en règle générale dans une autre entreprise.

5 Il est validé avec les 30 crédits du projet de master.

6 Les modalités d’organisation et les critères de validation du stage font l’objet d’instructions internes à la section.

Chapitre 5 : Spécialisation en Informatique pour l’enseignement

Art. 16 – Procédure d’admission

1 Pour être admis à la spécialisation, la candidate ou le candidat doit être inscrit au Master en Systèmes de communication de l’EPFL et répondre aux conditions pour l’admission au Diplôme d’enseignement pour le degré secondaire II fixées par le Règlement d’application de la loi sur la HEP du 3 juin 2009 (RLHEP).

2 L’étudiante ou l’étudiant s’inscrit auprès de la HEP Vaud selon les conditions et délais de la candidature en ligne et transmet les pièces requises par le RLHEP ainsi qu’une attestation d’immatriculation à l’EPFL.

Art. 17 – Organisation de la spécialisation

1 L’étudiante ou l’étudiant admis à cette spécialisation ne peut pas suivre d’autre spécialisation ou un mineur. Le plan d’études est modifié comme suit :

(i) Un nouveau groupe de 30 crédits de cours à la HEP Vaud est rajouté et le nombre de crédits du Cycle Master passe de 60 à 30 crédits ;

(ii) les cours SHS sont remplacés par un cours à la HEP Vaud ;

(iii) le Projet de Master peut s’étendre sur deux semestres et commencer après que le bloc « Projets et SHS » et le groupe « Core courses » aient été complétés ;

(iv) la durée maximale des études complètes ne peut pas dépasser 8 semestres.

3 Au moins 50 ECTS doivent avoir été acquis pour débiter la spécialisation.

Chapitre 6 : Projet de Master

Art. 18 – Projet de Master

1 Le projet de master s’étend sur une durée de 17 semaines s’il est effectué à l’EPFL ou de 25 semaines s’il est effectué hors EPFL.

2 Il est placé sous la responsabilité d’une professeure, ou d’un professeur ou MER affilié à la section d’Informatique ou de Systèmes de communication.

3 Sa réussite se traduit par l’acquisition de 30 crédits.

Chapitre 7 : Mobilité

Art. 19 – Périodes et conditions de mobilité

1 La section de Systèmes de communication offre la possibilité d'effectuer un séjour de mobilité en 3e année de bachelor et /ou dans le cadre d'un projet de master, aux conditions fixées ci-après.

2 Pour une mobilité en 3e année de bachelor,

- la moyenne atteinte à l'examen propédeutique doit s'élever au minimum à 4.50 (5.00 pour les échanges hors Europe) ;
- les 60 crédits de la 2e année doivent avoir été acquis.

En outre, des conditions spécifiques existant en fonction des destinations, l'accord de la personne déléguée à la mobilité est nécessaire.

3 L'admission conditionnelle au projet de master ne s'oppose en principe pas à une mobilité.

Au nom de l'EPFL

Le Vice-président académique, J. S. Hesthaven

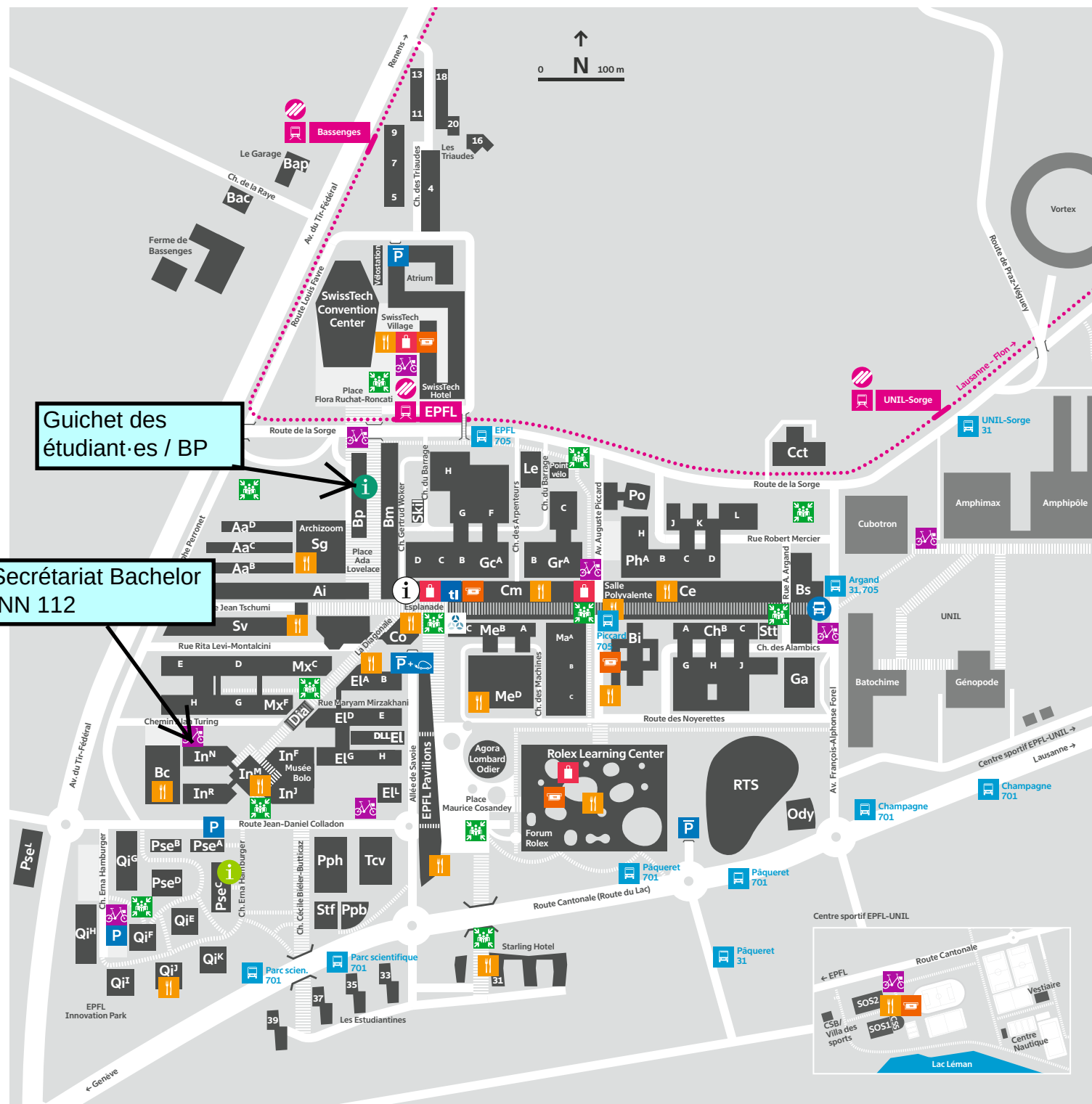
Lausanne, le 15 juin 2023

Horaire	Salles	Nb Places		Matières	Engagements
MARDI					
08:15-10:00	RLC E1 240	599	C	OBL Advanced information, computation, communication I	Enseignant-e(s): Käser Jacober Tanja Christina
10:15-11:00	SG1	348	E	OBL Physique générale : mécanique (anglais)	Enseignant-e(s): Ball Justin Richard
10:15-11:00	CE13	214	E	OBL Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
12:15-13:00	CE11	214	C	OBL Physique générale : mécanique	Enseignant-e(s): Hogge Jean-Philippe
13:15-15:00	CO2	218	C	OBL Algèbre linéaire (anglais)	Enseignant-e(s): Iseli Annina
13:15-15:00	RLC E1 240	599	C	OBL Algèbre linéaire	Enseignant-e(s): Deparis Simone
	STCC - Cloud C	450			
13:15-15:00	CE1515	162	C	OBL Algèbre linéaire (classe inversée)	Enseignant-e(s): Testerman Donna
16:15-17:00	CE13	214	E	OBL Physique générale : mécanique	Enseignant-e(s): Hogge Jean-Philippe
17:15-18:00			E	OBL Analyse I (online) donné online	Enseignant-e(s): Friedli Sacha
17:15-19:00	CO010	40	E	OBL Physique générale : mécanique	Enseignant-e(s): Hogge Jean-Philippe
	CO011	40			
	CO015	40			
	CO016	40			
	CO017	40			
MERCREDI					
08:15-10:00	CO2	218	C	OBL Analyse I (anglais)	Enseignant-e(s): Mountford Thomas
08:15-10:00	CE16	308	C	OBL Analyse I	Enseignant-e(s): Mila Olivier
08:15-10:00	CE1100	64	C	OBL Analyse I (allemand)	Enseignant-e(s): Schmid Tobias Johannes
08:15-10:00	CE1515	162	C	OBL Analyse I (classe inversée)	Enseignant-e(s): Garin Adélie Eliane
10:15-12:00	CM010	48	E	OBL Analyse I (anglais)	Enseignant-e(s): Mountford Thomas
	CO121	31			
	CO122	40			
	CO123	40			
	CO124	40			
10:15-12:00	CO010	40	E	OBL Analyse I	Enseignant-e(s): Mila Olivier
	CO011	40			
	CO015	40			
	CO016	40			
	CO017	40			
	ELG120	48			
10:15-12:00	CE1515	162	E	OBL Analyse I (classe inversée)	Enseignant-e(s): Garin Adélie Eliane
	CM1106	64			
	CM1221	64			
13:15-15:00	STCC - Cloud C	450	C	OBL Introduction à la programmation	Enseignant-e(s): Sam Jamila
15:15-17:00	RLC E1 240	599	C	OBL Advanced information, computation, communication I	Enseignant-e(s): Käser Jacober Tanja Christina
				cours donné dans l'auditoire C du STCC le 23.11.2022	
17:15-18:00			E	OBL Analyse I (online) donné online	Enseignant-e(s): Friedli Sacha
17:15-19:00	CM1120	100	E	OBL Physique générale : mécanique (anglais)	Enseignant-e(s): Ball Justin Richard
	CM1121	100			
	CO010	40			
	CO011	40			
	CO015	40			
	CO016	40			
	GCA330	71			
	GCA331	60			
17:15-19:00	CE13	214	C	OBL Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
JEUDI					
08:15-10:00	CE13	214	C	OBL Physique générale : mécanique	Enseignant-e(s): Hogge Jean-Philippe
14:15-16:00	CE13	214	C	OBL Algèbre linéaire (anglais)	Enseignant-e(s): Iseli Annina
14:15-16:00	CE16	308	C	OBL Algèbre linéaire	Enseignant-e(s): Deparis Simone
14:15-16:00	AAC008	60	C	OBL Algèbre linéaire (classe inversée)	Enseignant-e(s): Testerman Donna
	AAC108	60			
	AAC137	82			
	INM10	62			
16:15-18:00	CM013	60	E	OBL Algèbre linéaire (anglais)	Enseignant-e(s): Iseli Annina
	CM1120	100			
	CM1121	100			
	MAA110	48			
16:15-18:00	CM010	48	E	OBL Algèbre linéaire	Enseignant-e(s): Deparis Simone
	CM09	40			

Horaire	Salles	Nb Places		Matières	Engagements
16:15-18:00	GCA1416	23	E	OBL Algèbre linéaire (classe inversée)	Enseignant-e(s): Testerman Donna
	GCD0386	42			
	GRC001	64			
	BS270	72			
	CM1221	64			
	CO3	218			
	GCC330	90			
VENDREDI					
10:15-12:00	CM011	56	E	OBL Advanced information, computation, communication	Enseignant-e(s): Käser Jacober Tanja Christina
	CM1100	49			
	INF119	54			
	INJ218	96			
	INM10	62			
	INM11	42			
	INM201	36			
	INM202	86			
	INM203	38			
	INR219	79			
13:15-16:00	INF1	128	E	OBL Introduction à la programmation	Enseignant-e(s): Sam Jamila
	INF2	128			
	INF3	128			
16:15-17:00	CE13	214	C	OBL Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
17:15-19:00	CE1101	64	E	OBL Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
	CE1105	72			
	CM1100	49			
	CM1104	49			

Horaire	Salles	Nb Places		Matières	Engagements
LUNDI					
08:15-10:00	PO01	180	C	OBL Analyse I (anglais)	Enseignant-e(s): Mountford Thomas
08:15-10:00	CM011	56	C	OBL Analyse I (allemand)	Enseignant-e(s): Schmid Tobias Johannes
10:15-12:00	CE14	233	C	OBL Analyse I	Enseignant-e(s): Mila Olivier
10:15-12:00	CO122	40	E	OBL Analyse I (allemand)	Enseignant-e(s): Schmid Tobias Johannes
10:15-12:00	CE1515	162	C	OBL Analyse I (classe inversée)	Enseignant-e(s): Garin Adélie Eliane
10:15-12:00	PO01	180	C	OBL Analyse I (online)	Enseignant-e(s): Friedli Sacha
16:15-19:00	CE16	308	C	OBL Physique générale : mécanique (anglais)	Enseignant-e(s): Ball Justin Richard
MARDI					
08:15-10:00	RLC E1 240	599	C	OBL Advanced information, computation, communication I	Enseignant-e(s): Käser Jacober Tanja Christina
10:15-11:00	SG1	348	E	OBL Physique générale : mécanique (anglais)	Enseignant-e(s): Ball Justin Richard
10:15-11:00	CE13	214	E	OBL Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
12:15-13:00	CE11	214	C	OBL Physique générale : mécanique	Enseignant-e(s): Hogge Jean-Philippe
13:15-15:00	CO2	218	C	OBL Algèbre linéaire (anglais)	Enseignant-e(s): Iseli Annina
13:15-15:00	RLC E1 240	599	C	OBL Algèbre linéaire	Enseignant-e(s): Deparis Simone
	STCC - Cloud C	450			
13:15-15:00	CE1515	162	C	OBL Algèbre linéaire (classe inversée)	Enseignant-e(s): Testerman Donna
16:15-17:00	CE13	214	E	OBL Physique générale : mécanique	Enseignant-e(s): Hogge Jean-Philippe
17:15-18:00			E	OBL Analyse I (online) donné online	Enseignant-e(s): Friedli Sacha
17:15-19:00	CO010	40	E	OBL Physique générale : mécanique	Enseignant-e(s): Hogge Jean-Philippe
	CO011	40			
	CO015	40			
	CO016	40			
	CO017	40			
MERCREDI					
08:15-10:00	CO2	218	C	OBL Analyse I (anglais)	Enseignant-e(s): Mountford Thomas
08:15-10:00	CE16	308	C	OBL Analyse I	Enseignant-e(s): Mila Olivier
08:15-10:00	CE1100	64	C	OBL Analyse I (allemand)	Enseignant-e(s): Schmid Tobias Johannes
08:15-10:00	CE1515	162	C	OBL Analyse I (classe inversée)	Enseignant-e(s): Garin Adélie Eliane
10:15-12:00	CM010	48	E	OBL Analyse I (anglais)	Enseignant-e(s): Mountford Thomas
	CO121	31			
	CO122	40			
	CO123	40			
	CO124	40			
10:15-12:00	CO010	40	E	OBL Analyse I	Enseignant-e(s): Mila Olivier
	CO011	40			
	CO015	40			
	CO016	40			
	CO017	40			
	ELG120	48			
10:15-12:00	CE1515	162	E	OBL Analyse I (classe inversée)	Enseignant-e(s): Garin Adélie Eliane
	CM1106	64			
	CM1221	64			
13:15-15:00	STCC - Cloud C	450	C	OBL Introduction à la programmation	Enseignant-e(s): Sam Jamila
15:15-17:00	RLC E1 240	599	C	OBL Advanced information, computation, communication I	Enseignant-e(s): Käser Jacober Tanja Christina
				cours donné dans l'auditoire C du STCC le 23.11.2022	
17:15-18:00			E	OBL Analyse I (online) donné online	Enseignant-e(s): Friedli Sacha
17:15-19:00	CM1120	100	E	OBL Physique générale : mécanique (anglais)	Enseignant-e(s): Ball Justin Richard
	CM1121	100			
	CO010	40			
	CO011	40			
	CO015	40			
	CO016	40			
	GCA330	71			
	GCA331	60			
17:15-19:00	CE13	214	C	OBL Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
JEUDI					
08:15-10:00	CE13	214	C	OBL Physique générale : mécanique	Enseignant-e(s): Hogge Jean-Philippe
14:15-16:00	CE13	214	C	OBL Algèbre linéaire (anglais)	Enseignant-e(s): Iseli Annina
14:15-16:00	CE16	308	C	OBL Algèbre linéaire	Enseignant-e(s): Deparis Simone
14:15-16:00	CE1515	162	C	OBL Algèbre linéaire (classe inversée)	Enseignant-e(s): Testerman Donna
16:15-18:00	CM013	60	E	OBL Algèbre linéaire (anglais)	Enseignant-e(s): Iseli Annina

Horaire	Salles	Nb Places			Matières	Engagements
	CM1120	100				
	CM1121	100				
	MAA110	48				
16:15-18:00	CM010	48	E	OBL	Algèbre linéaire	Enseignant-e(s): Deparis Simone
	CM09	40				
	GCA1416	23				
	GCD0386	42				
	GRC001	64				
16:15-18:00	BS270	72	E	OBL	Algèbre linéaire (classe inversée)	Enseignant-e(s): Testerman Donna
	CM1221	64				
	GCC330	90				
VENDREDI						
10:15-12:00	CM011	56	E	OBL	Advanced information, computation, communication	Enseignant-e(s): Käser Jacober Tanja
	CM1100	49			I	Christina
	INF119	54				
	INJ218	96				
	INM10	62				
	INM11	42				
	INM201	36				
	INM202	86				
	INM203	38				
	INR219	79				
13:15-16:00	INF1	128	E	OBL	Introduction à la programmation	Enseignant-e(s): Sam Jamila
	INF2	128				
	INF3	128				
16:15-17:00	CE13	214	C	OBL	Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
17:15-19:00	CE1101	64	E	OBL	Physique générale : mécanique (classe inversée)	Enseignant-e(s): Hébert Cécile
	CE1103	65				
	CE1104	70				
	CE1105	72				



Accueil visiteurs EPFL
Visitors Center



Association des Étudiant·e·s de l'EPFL
EPFL General Student's Association



Bancomat
ATM



PubliBike
PubliBike



Parking public
Public Parking



Guichet étudiant·e·s
Students Services Desk



Restauration
Catering



Métro m1
M1 Metro Line



Borne de recharge publique
Public charging station



Accueil EPFL
Innovation Park
EPFL Innovation
Park Reception



Point de rassemblement
Assembly point



Commerces
Shops



Bus
Bus



Information livraison
Delivery Information



Point de vente TL
TL Point of sale



App EPFL Campus
pocketcampus.org / epfl

Centrale téléphonique
Call Center

Accueil EPFL
EPFL Reception

www.epfl.ch

+41 21 693 11 11

+41 21 693 30 43

Secours/urgences (24/7)
Assistance/emergency line

+41 21 693 30 00
ou/ou **SOS** (App EPFL Campus)



Pour vous accompagner

Des services, informations, supports... de quoi démarrer les études en toute quiétude et être accompagné durant le cursus à l'EPFL !

Voir le site web : [Pour vous accompagner – Gestion des études - EPFL](#)

Gestion des études

- [Guichet étudiant](#)
- [Centre de langues](#)
- [Centre de carrière](#)
- [Service militaire](#)

Logement

- [Bureau Information logement](#)
- [Swisscaution \(garanties de loyer\)](#)
- [ECA – Assurance contre l'incendie et les éléments naturels](#)

Livres – Impressions - Publications – Médias

- [Bibliothèque](#)
- [Librairie l'intégrale](#)
- [EPFL press](#)
- [Centre d'impression – Repro](#)
- [Service de média et communication](#)

Environnement – Déplacements

- [Durabilité](#)
- [Restauration durable](#)
- [Point vélo](#)
- [Mobilité et transports](#)
- [Transports publics Lausanne](#)

Associations – Culture – Spiritualité – Sports

- [Associations d'étudiants](#)
- [Agepoly](#)
- [Art et culture](#)
- [Service des sports](#)
- [Aumônerie](#)
- [Office du tourisme](#)

En lien avec les études

- [Innovation & Startup](#)
- [Projets MAKE](#)

Informatique et app EPFL

- [Poséidon](#)
- [Application mobile EPFL Campus](#)

Banques

- [La Poste](#)
- [Credit Suisse](#)

Problèmes financiers	Qui consulter	Sites web utiles
• Difficultés financières • Gestion du budget	Consultation sociale	• Financer ses études • Gérer son budget
Stress et difficultés d'organisation	Qui consulter	Sites web utiles
• Difficulté à gérer son stress, son temps • Tension, nervosité • Manque de motivation	Difficulté dans la gestion du quotidien : Consultation sociale Etat de crise : Consultation psychothérapeutique	• Informations et cours sur le stress • Gérer son temps • Méthodes d'apprentissage
• Soin de soi : sommeil, alimentation, loisirs	Consultation sociale	• Soigner son alimentation
• Organisation des études • Méthodes d'apprentissage	Consultation sociale	• Organiser ses études • Méthodes d'apprentissage
• Conseil dans les démarches administratives hors EPFL • Orientation vers autorités compétentes	Consultation sociale	• Formalités d'immigration • Assurances
• Soutien lors de grossesse • Etudiants avec enfants	Consultation sociale	• Etudiants avec enfants
Mal-être	Qui consulter	Sites web utiles
• Anxiété, déprime, tristesse • Insomnie, difficulté à se concentrer • Addictions • Changement d'humeur • Souffrance, dépression, désespoir, idées suicidaires • Sentiment de confusion	Consultation psychothérapeutique	• www.stopsuicide.ch • www.alcoquizz.ch • www.addictionsuisse.ch • www.cmha.ca/fr • http://www.schizo-vaud.ch
• Troubles alimentaires, boulimie, anorexie	Consultation psychothérapeutique	• www.boulimie-anorexie.ch
• Sentiment de solitude et d'isolement	Consultation sociale	• Coaching pour nouveaux bachelors • Association des étudiants Agepoly • Associations sur le campus • Offres culturelles • Service des Sports

Soucis familiaux, relationnels, identitaires	Qui consulter	Sites web utiles
Inquiétude pour des proches	Consultation sociale	
- Problèmes relationnels liés à la vie sentimentale, familiale ou sociale - Difficultés d'intégration - Choc culturel	Difficulté dans la gestion du quotidien : Consultation sociale Etat de crise : Consultation psychothérapeutique	Appréhendez le choc culturel Gérer son lieu de vie Gérer ses parents
Harcèlement	Démarche EPFL + soutien: Consultation sociale Etat de crise : Consultation psychothérapeutique	Situations de harcèlement
Orientation en cas de dysphorie du genre et d'orientation sexuelle	Consultation sociale	
Questionnements sur les études	Qui consulter	Sites web utiles
- Péjoration des résultats académiques - Procrastination	Consultation sociale	Lutter contre la procrastination
- Préparation aux examens - Gestion de l'échec - Réorientation	Consultation sociale	Se préparer aux examens Gérer l'échec
- Organisation des études - Méthodes d'apprentissage	Consultation sociale	Organiser ses études Méthodes d'apprentissage
Aménagements des études	Qui consulter	Sites web utiles
- Situations de handicap - Aménagements et compensation des désavantages	Consultation sociale	Aménagement des études

Recommandation ordinateur personnel



Obtenir du matériel

Rendue **obligatoire pour la deuxième année** de Bachelor (semestre 3), l'acquisition d'un ordinateur portable personnel est très fortement recommandée dès le début des études.

L'acquisition de matériel peut se faire au travers du projet **Poséidon** (<http://poseidon.epfl.ch/>) dès l'inscription et la possession d'une adresse email @epfl.ch valide.

D'autres voies commerciales sont bien sûr possibles, mais soyez certains de comparer le support et les garanties (souvent d'un an et extensibles en option dans le commerce ; la législation fédérale oblige cependant aujourd'hui une garantie matérielle de 2 ans).

On peut donner les quelques recommandations suivantes :

- Le système d'exploitation n'est pas important : Unix/Linux est le plus utilisé en informatique, mais Windows et Mac OS vont très bien aussi. (Par contre, à ce jour, iOS et Android ne suffisent pas encore.) Il est toujours possible d'installer facilement une " machine virtuelle " sous Linux ou Windows qui vous permettra de faire tourner un autre système d'exploitation, ou de configurer votre machine pour démarrer au choix un des trois systèmes
- De même, la marque n'est pas importante : Lenovo, HP, Dell, Asus, Surface, Razer, MSI (et bien d'autres encore) offrent tous des produits de qualité. (En général, les machines Apple coutent plus cher que les autres pour le même niveau de prestations.) En ce moment, Poseidon offrent des produits Apple, HP, et Lenovo, mais ne vous sentez pas restreints par ces offres.
- Processeur : la marque (Intel ou AMD) n'est pas importante; les processeurs récents ont 4 ou 6 coeurs.
- Processeur graphique : si vous vous intéressez à tous les aspects graphiques (images, vidéos, etc.), choisissez une machine avec une carte graphique Nvidia ou AMD; les puces Intel avec processeur graphique intégré suffisent pour tout autre usage, y compris visionner des films.

- Mémoire vive : pas moins de 4GO; 8-16GO sont préférables.
- Connexion wifi indispensable, de préférence donnée comme ac ou n.
- Stockage : aujourd'hui, il est presque obligatoire d'avoir un SSD. En effet, les OS récents sont optimisés pour ce type de stockage. La plupart des ordinateurs ont actuellement des SSD, donc ce n'est plus vraiment un problème. Si vous avez un ancien ordinateur, il est conseillé de remplacer le disque dur par un SSD et d'utiliser un disque dur comme stockage externe. Des SSD de 296 GO ou 512 GO coûtent très peu à présent.
- Ecran, batteries, et poids : vous devez optimiser entre ces trois. En effet, plus l'écran est grand, plus le poids et la consommation augmente; pour garder une même autonomie, il faut alors prendre une batterie plus grosse et donc plus lourde. Les portables un peu plus grands et un peu plus épais vous permettent de changer la batterie (ce qui vous permet d'augmenter l'autonomie en portant une deuxième batterie chargée, mais aussi de remplacer une batterie en fin de vie -- généralement après 2 ans) et de changer le disque dur.
- Rappelez-vous qu'un portable est toujours fragile, donc achetez un étui protecteur et peut-être aussi un sac adapté, éviter de le laisser tomber, et surtout prenez soin de ne jamais percuter l'écran.
- Chez vous, il peut être utile de disposer d'un écran de bonne taille (plus de 20") et d'un système de stockage indépendant (un système recommandé est une simple boîte qui prend un ou deux disques "nus" et se connecte à votre machine par USB 3.0 ou autre connexion rapide: c'est facile à utiliser, très flexible, et nettement moins cher que toute autre solution -- un exemple est la "Icebox"). Ce stockage vous permettra de tout garder à double et vous donnera une capacité illimitée. Vous avez également à disposition du stockage dans le réseau de l'EPFL.

Conditions de réussite examen propédeutique (1^{ère} année)

- L'étudiant·e qui, à l'issue du premier semestre du cycle propédeutique et de la session d'examens afférente, a atteint une moyenne pondérée d'au moins 3.50 pour le premier bloc est admis·e au second semestre du cycle.
- A réussi le cycle propédeutique l'étudiant·e qui, conformément au plan d'études et au règlement :
 - a présenté toutes les branches et
 - a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 4.00 dans chacun des blocs
- La non-atteinte d'une moyenne pondérée d'au moins 3.50 pour le premier bloc, à l'issue du premier semestre constitue un échec au niveau du cycle propédeutique
- La non-atteinte d'une moyenne pondérée d'au moins 4.00 par bloc à l'issue du cycle propédeutique constitue un échec
- Le fait de ne pas avoir présenté toutes les branches du cycle propédeutique constitue un échec.

Site web :

https://www.epfl.ch/education/studies/reglement-et-procedure/conditions_reussite/